



## LA VILLE DE BASTOGNE ENGAGE

### Un architecte paysagiste en aménagement d'espaces publics (h/f)

#### MISSIONS/TÂCHES PRINCIPALES (liste non exhaustive)

Pour la Ville de Bastogne, votre mission consistera en la conception, le pilotage et la coordination des projets d'aménagement de paysages, urbanistiques et environnementaux.

Vous contribuerez au développement qualitatif du territoire communal à travers des projets intégrant les enjeux de mobilité, de biodiversité, de convivialité, d'accessibilité et de transition climatique.

En tant que concepteur(trice), vous participez à la conception, à l'étude, au développement et suivi de projets liés notamment aux :

- ✓ aménagements d'espaces publics : places & placettes, voiries, cœurs de village, espaces urbains structurants, plaines de jeux et espaces récréatifs, aires pour motorhomes et infrastructures touristiques ;
- ✓ abords de bâtiments publics ;
- ✓ parcs, zones de détente et infrastructures sportives extérieures ;
- ✓ halls ouverts, préaux et structures légères ;
- ✓ cheminements piétons, cyclables et aménagements PMR ;
- ✓ opérations de requalification d'espaces existants et de revitalisation urbaine.

En tant que gestionnaire technique et administratif(ve), vous

- ✓ réalisez des études, esquisses, avant-projets et projets d'exécution ;
- ✓ élaborez les dossiers techniques, estimatifs et cahiers des charges ;
- ✓ suivez les procédures de marchés publics ;
- ✓ assurez le suivi des chantiers et la coordination des intervenants ;
- ✓ apportez un avis/conseil sur la qualité paysagère de projets faisant l'objet d'un permis d'urbanisme ou d'urbanisation ;
- ✓ veillez au respect des objectifs qualitatifs, des délais, des budgets et des réglementations en vigueur.

#### COMPÉTENCES (liste non exhaustive)

Ces compétences sont nécessaires pour mener à bien les missions liées au poste :

- Excellente connaissance de l'aménagement des espaces publics et du paysage ;
- Bonne compréhension des enjeux urbanistiques, environnementaux et techniques ;
- Faire preuve de créativité et d'un bon sens de la conception ;
- Faire preuve de souplesse, de rigueur et de polyvalence dans ses tâches, et être capable d'analyser, comprendre et mettre en pratique les changements suite à une nouvelle loi ou réglementation ;
- Jouir d'une excellente maîtrise de la langue française et de l'orthographe ;
- Être résistant au stress ;
- Faire preuve d'efficacité et d'adaptation dans chaque situation ;
- Être capable de collaborer avec ses collègues et de contribuer au maintien d'un environnement de travail agréable ;

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Nul ne peut être engagé s'il ne remplit les conditions suivantes :

- 1° être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les non-ressortissants de l'Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
- 2° avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- 3° jouir des droits civils et politiques;
- 4° être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- 5° satisfaire aux lois sur la milice;
- 6° justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;
- 7° être âgé de 18 ans au moins;
- 8° être porteur du diplôme en rapport avec l'emploi à conférer ;
- 9° réussir un examen ;

## CONDITIONS PARTICULIÈRES

Pour être invité(e) aux épreuves d'engagement, tout(e) candidat(e) doit respecter ces conditions :

- Disposer au minimum d'un **diplôme de l'enseignement supérieur de type court** (bachelier) à orientation architecture, urbanisme, paysagisme ou équivalent ;
- Disposer d'une expérience professionnelle probante en lien avec le poste **et particulièrement en aménagement du territoire** est un sérieux **atout** ;
- Sont d'autres sérieux **atouts** pour le poste :
  - La gestion **d'Autocad** ou autre programme de conception (DWG, 3D,...) ;
  - La lecture et création de **plans et métrés** ;
  - Une expérience professionnelle dans le **secteur public ou parapublic** ;
  - Une expérience en **suivi de chantiers** ;
  - Une expérience en création et suivi de **marchés publics** ;
- Être en possession du **permis de conduire B** ;

## OFFRE

- ⇒ Emploi contractuel **CDI** sous statut employé
- ⇒ **Temps plein** 38H /semaine avec horaire flottant
- ⇒ Echelle barémique **B1** (min. 3.219,69€ brut mensuel)
- ⇒ **Avantages** : allocation foyer/résidence, assurance hospitalisation, prime de fin d'année, double pécule, régime de vacances annuelles du public (dès l'entrée en fonction), deuxième pilier de pension, évolution de carrière, indexation automatique des salaires, remboursement des frais de déplacement en transports en commun, indemnisation pour les trajets en vélo.

## DÉPÔT DES CANDIDATURES

Veuillez envoyer un dossier de candidature incluant impérativement :

- ✓ Un CV et une lettre de motivation ;
- ✓ Une copie du diplôme requis ;
- ✓ Une copie de la carte d'identité et du permis de conduire ;
- ✓ Un extrait de casier judiciaire modèle 595 datant de moins d'un mois ;
- ✓ Le cas échéant, toute attestation de formation/expérience utile pour le poste ;

au Collège Communal, rue du vivier 58 à 6600 Bastogne par courrier recommandé à la poste, ou déposé personnellement au service Secrétariat général contre accusé de réception pour le **10 juillet 2026** au plus tard, le cachet de la poste ou de l'accusé de réception faisant foi.

**Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.**

**Les candidat(e)s ayant satisfait aux épreuves de sélection (60% au moins au total) mais non appelés en service seront versés dans une réserve de recrutement de deux ans, renouvelable une fois pour deux ans.**

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service G.R.H – 061 621 962 –  
[grh@bastogne.be](mailto:grh@bastogne.be)